



Ecole de l'Alliance libre protestante
Rue de Mons 108
6031 Monceau-sur-Sambre
071/90.97.49

Projet d'établissement année scolaire 2021-2022

Lorsqu'il est question :

1. D'une école centrée sur le développement de la personnalité de l'enfant
 - L'école enseigne le respect de l'autre en tant que personne différente.
 - Elle met l'enfant en situation d'échange et de partenariat.
 - Elle structure la classe, les outils et les activités pédagogiques afin de favoriser la créativité et l'autogestion...
 - Elle favorise les moments de partage et de prières collectifs et individuels.
 - Elle gère des projets artistiques communs à l'ensemble de l'école lors notamment des ouvertures de semaine, des différentes fêtes, d'un concert des jeunes talents,...
 - Elle favorise la mise en commun des démarches mentales d'apprentissages pour la construction des savoirs.
 - Elle pratique l'auto-évaluation et l'évaluation formative.
 - Elle respecte les différents rythmes d'apprentissage, sans jugements de valeurs.

2. De la nécessité d'approprier des compétences utiles
 - L'école s'engage à fournir un enseignement de qualité suivant le programme intégré reconnu par la FWB et le référentiel des compétences initiales. Les enseignants pratiquent une pédagogie participative qui implique les élèves dans leur apprentissage.
 - L'école est organisée en cycles, les enseignants suivent les élèves sur une période de deux années. Le titulaire suit également sa classe pour deux ans.
 - Elle veille également à créer des situations de vie et porteuses de sens dans lesquelles l'enfant sera amené à exercer ses compétences et ses perspectives en relation avec ses valeurs chrétiennes.
 - Elle propose également de découvrir les savoirs au sein de l'établissement mais aussi au travers de musées, de classe de dépaysement (classes vertes, classes de mer, classes de neige), de la bibliothèque, des parcs à thème, de personnes ressources spécialisées et tout autre ressource cognitive externe à l'école.
 - Un service informatique est à la disposition des enseignants et des élèves. Tableaux interactifs, valise numérique (12 tablettes, un Apple TV, un projecteur,) une classe informatique (24 PC et un TBI)
 - Le cours de seconde langue est donné dès la 1^{ère} primaire. Notre volonté est qu'il soit encadré par le même enseignant pour assurer une meilleure continuité.
 - Le cours de religion est dispensé par un maître spécial. Il forme les enfants aux connaissances bibliques générales et particulières (histoires, géographies,...)



Ecole de l'Alliance libre protestante
Rue de Mons 106
6031 Monceau-sur-Sambre
071/90.97.49

Projet d'établissement année scolaire 2021-2022 (suite)

- Étude organisée : une étude surveillée et animée par un éducateur et une étude accompagnée par un enseignant pour les élèves en difficultés.
 - L'école favorise les arts de la scène (cours de chant 1h par semaine, saynètes, théâtres, ...) particulièrement lors des ouvertures de la semaine, et lors du spectacle de fin d'année. (Comédie musicale)
3. Du développement du sens civique et de la responsabilité.
- L'école enseigne le respect des autorités, de l'environnement, la prise de responsabilité dans les rapports sociaux, le service du prochain, le savoir-vivre. Notamment par les découvertes du potentiel qu'offre notre implantation (de nombreux espaces verts) et par la proximité du Parc de Monceau-sur-Sambre.
 - Les élèves sont impliqués dans le tri des déchets (agents de propreté, composte dans l'école)
 - Elle responsabilise les enfants en leur confiant des tâches diverses en classe.
 - Des projets d'éducation à la citoyenneté sont proposés chaque lundi matin (ouverture de la semaine) en relation avec les valeurs chrétiennes.
 - Lors de la Fête de la Vie les élèves poseront des actions citoyennes dans le quartier (récompenser les ASBL d'économies sociales, chanter dans les résidences pour personnes âgées,)

Priorités

Certaines priorités ont aussi été définies. Elles tiennent compte de la réalité présente de l'école, de sa population et des objectifs déjà énumérés.

- 1) Elle rencontre une situation particulière croissante, avec beaucoup de ses nouveaux élèves arrivant directement dans les différents degrés primaires. C'est pourquoi nous pensons que l'intégration rapide de ces élèves et les réponses à apporter en termes de locaux et d'espaces sont une priorité pour notre école. Le Pouvoir Organisateur veille avec l'équipe éducative à évaluer et à anticiper au mieux cette situation.
- 2) Le cours de seconde langue a été, dès la création de l'école, une demande constante et forte des parents. C'est pourquoi l'école s'est fixée comme objectif que ses élèves du 3^{ème} degré arrivent tous à maîtriser les bases fondamentales d'une seconde langue et à pouvoir entretenir une conversation simple mais appropriée.



Ecole de l'Alliance libre protestante
Rue de Mons 106
6031 Monceau-sur-Sambre
071/90.97.49

Projet d'établissement année scolaire 2021-2022 (suite et fin)

Tout a donc été mis en œuvre afin que l'école puisse assurer un apprentissage précoce d'une seconde langue dès le 1^{er} degré. C'est chose faite, suite à la décision de porter l'horaire hebdomadaire des élèves à 29 heures, conditions légales nécessaires à l'autorisation d'assurer une heure de cours dès le 1^{er} degré.

La seconde langue enseignée est l'Anglais ; ce choix a été déterminé après consultation de l'équipe éducative et des parents. Nous veillerons donc à assurer au mieux cet apprentissage dès le 2^{ème} cycle dans la mesure des ressources dont nous disposons (capital période)

- 3) L'école accueille, également, de nombreux enfants à besoins spécifiques. L'équipe pédagogique s'attache à mettre en œuvre les aménagements raisonnables comme : L'usage de la tablette, des casques anti bruit, des coussins stabilisateurs, des ballons comme chaise, des élastiques au banc, des bracelets anti fuite en maternelle, des activités individuelles adaptées, du matériel didactique spécifique, des classes décloisonnées (verticales), intervenants en classe (enseignant, éducateur, ...) etc. Des réunions de concertation avec les différents intervenants (parents, enseignants, direction, logopède, ergothérapeute, neuropsychologue, SAI, SUSAS, CPMS, PSE, ...) sont organisées de manière régulière pour définir un programme et des objectifs adaptés. Ceux-ci sont évalués régulièrement afin d'adapter les stratégies d'accompagnement de l'élève.

Conclusion

Ce projet d'établissement est sujet à révisions, adaptations et amendements réguliers, dans le souci de répondre au mieux à notre raison d'exister : donner un enseignement et une éducation de qualité selon les principes chrétiens propres au protestantisme.